



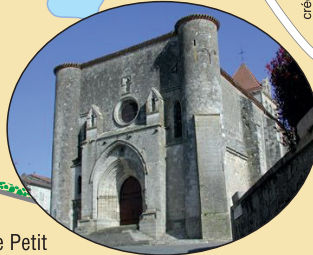
crédit photo: J. Macé / CDT 47



	Route
	Chemin
	Itinéraire
	Haies

Légende					
Monument classé	Point de vue	Eglise	Curiosité	Vigne	Verger

Code de Balisage			
Bonne direction	Changement de direction	Mauvaise direction	Variante






Distance : 4,8 km

Durée : 1h40 de marche, 0h40 à VTT

Vous êtes à 15 km au sud-ouest de Nérac par la D 656.

Départ : parking des jardins paysagers, en bas du village.

GPS : Lat 44.0546238, Long 0.25639772

Balisage : 

Difficulté :   

Dénivelée cumulée : 140 m

**Des jardins paysagers, qui vous présentent les 11 villages du territoire, ce petit circuit vous emmènera sur la colline de Gagnet équipée d'une table d'orientation, puis à travers les rues médiévales de la ville et au musée du liège et du bouchon.**

» Variante vers le point 5, boucle de 2,4 km. Se diriger vers le fond des jardins. Longer la réserve d'eau. Suivre le chemin en face qui franchit par deux fois un ruisseau. Grimper à gauche entre deux haies.

- 1 Sortir du jardin et suivre la route descendante à gauche. Au panneau Arcasa, monter tout droit sur une allée bitumée. Poursuivre la montée sur chemin herbeux, puis sur l'allée goudronnée de Ste-Catherine.
- 2 En haut, virer à gauche sur l'allée de Gagnet. Prendre la route montante à droite qui passe près des maisons des Cigales, de l'Edelweiss, de la Chêneraie de Gagnet, des Trois Chênes et du Bruel.
- 3 Au sommet, un arrêt s'impose à la table d'orientation. Emprunter l'allée bitumée en face en direction des hameaux du Not et du Petit Pin.
- 4 Après une maison isolée, descendre à gauche le long d'une vigne (vue sur Mézin), puis dans un bosquet. Remonter la route sinueuse à droite. Dans le virage, aller tout droit sur un chemin herbeux. Tourner à gauche et de suite à droite sous un talus boisé (maison et serres). Suivre toujours le chemin sinueux au pied d'un talus. Passer une borne en pierre puis devant la fontaine Las Canères.  
» Variante vers le point 1, circuit de 3,7 km. Faire quelques pas à gauche et s'engager dans un chemin ombragé. Dévaler un chemin de terre entre deux haies. Tourner à droite. Franchir successivement deux passerelles en bois pour rejoindre les jardins.
- 5 Tourner à droite sur la route et monter à gauche rue du 8 mai 1945.
- 6 Au cédez le passage, traverser **prudemment** la D 656. Virer de suite à droite dans la rue montante dite Chemin des Michelettes. En haut, vigne et cabane de vigne en forme de pigeonnier. Redescendre à gauche rue Casimir Laffitte. Au lavoir, suivre successivement le boulevard du Nord à droite, la rue Saint-Bénazit à gauche et le boulevard du Président Fallières à droite.
- 7 Du square Sariñena, descendre par la rue du Saint sur la Place Armand Fallières (Office du Tourisme). Dans l'église, une statuette d'un pèlerin de Saint -Jacques est le symbole du GR® 654 en Lot-et-Garonne. Passer sous l'église et suivre la rue Saint-Cauzimis.
- 8 S'arrêter au musée du liège et du bouchon, rue St-Côme. Reprendre la descente rue Saint-Cauzimis.
- 9 Descendre dans la rue des Capots et virer de suite à gauche sur le chemin des Remparts. Franchir **avec prudence** la D 656, sur le passage protégé, pour revenir aux jardins.

### La part des Anges

L'armagnac est obtenu en « brûlant » des vins blancs faiblement titrés en alcool. L'alambic traditionnel distille en continu : les vapeurs se condensent dans le vin qui entre dans l'appareil. En sortie, l'eau de vie, incolore, titre entre 52° et 70°. Vendue à 40°, elle est réduite par paliers dans le secret des chais. Elle y loge dans des fûts de chêne, ou « pièces », pour un vieillissement qui l'affine et l'enrichit. Des réactions complexes dissolvent dans l'alcool les matières tanniques et aromatiques du bois. L'Armagnac est mis en bouteilles après assemblage harmonieux de plusieurs eaux-de-vie d'âges différents. S'y mesure une part de non-alcool, quantité infinitésimale de nombreux éléments plus ou moins identifiés, subtils et fugaces qui assurent une eau-de-vie extrêmement parfumée. Quant à « la part des Anges », c'est la quantité d'alcool qui chaque année s'évapore des fûts.

Retrouvez toutes nos fiches rando :

**Comité Départemental du Tourisme de Lot-et-Garonne**

Tél. 05 53 66 14 14

Mail. [randonnee@tourisme-lotetgaronne.com](mailto:randonnee@tourisme-lotetgaronne.com)

Site web. [www.tourisme-lotetgaronne.com](http://www.tourisme-lotetgaronne.com)



Plus d'infos sur ce circuit :

**Office de Tourisme de l'Albret**

Tél. 05 53 65 27 75

Mail. [accueil@albret-tourisme.com](mailto:accueil@albret-tourisme.com)

Site web. [www.albret-tourisme.com](http://www.albret-tourisme.com)

